

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>ACCOR</p> <p>(Eurolist)</p>

Complément à D&I 208C0225 du 31 janvier 2008

Par courrier du 31 janvier 2008, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

"Préalablement à l'opération décrite ci-dessous :

- Eurazeo Real Estate Lux S.A.R.L., contrôlée par Eurazeo SA, détenait 13% du capital de ColLife, société qui détient 90% du capital de ColTime ; et
- ColTime détenait quant à elle, de concert avec Lifetime Holdings, 24 079 091 actions ACCOR, représentant 10,5% du capital et 9,4% des droits de vote d'ACCOR.

ColTime et Eurazeo ont conclu le 27 janvier 2008 une convention en vertu de laquelle :

- Eurazeo Real Estate Lux S.A.R.L. (« Eurazeo ») va reprendre en direct une participation dans ACCOR correspondant à une partie de celle qu'elle détenait déjà indirectement au travers de ColTime. A l'issue de cette opération et compte tenu des actions déjà détenues, Eurazeo détiendra 1 640 000 actions ACCOR, soit 0,7% du capital d'ACCOR.
- ColTime et Eurazeo agissent de concert. Aux termes de cette convention, ColTime et Eurazeo s'engagent notamment à se concerter avant toute assemblée générale et Eurazeo s'engage à ne pas céder les actions Accor qui lui ont été cédées par ColTime pendant une période de 8 mois.

Compte tenu des termes du concert entre ColTime et Lifetime Holdings déclaré le 18 octobre 2007, Eurazeo et Lifetime Holdings ont reconnu être également de concert.

ColTime, Eurazeo et Lifetime Holdings renvoient à la déclaration faite par ColTime le 10 juillet 2007 (D&I 207C1421 du 11 juillet 2007) et à la déclaration faite par ColTime et Lifetime Holdings le 26 octobre 2007 (D&I 207C2366 du 26 octobre 2007) et rappellent qu'en tant qu'investisseurs, et dans le cadre de la gestion de leurs participations, elles se réservent le droit, en fonction des conditions et des opportunités de marché, d'accroître leur participation, sans exclusion de céder tout ou partie de leur participation au capital ; elles n'envisagent pas de prendre le contrôle d'ACCOR. Elles n'ont pas l'intention de demander un nombre supplémentaire de représentants au conseil d'administration d'ACCOR.

A la date de la présente déclaration, ColTime, Eurazeo et Lifetime Holdings détiennent ensemble 25 719 091 actions ACCOR, représentant 11,2% du capital et 10,0% des droits de vote d'ACCOR."